

Policy Brief 2022-1

La paix, la justice et des institutions efficaces en Europe sont les piliers solides du développement durable

Bruxelles, le 23 février 2022

IndustriAll Europe demande que la taxonomie sociale prenne en compte la contribution des industries européennes de la défense de la paix et la sécurité en Europe.

La Commission européenne planche actuellement sur un ensemble de critères pour des investissements socialement durables. Outre la taxonomie environnementale qui a été largement discutée au cours des derniers mois, cette 'taxonomie sociale' entend définir des critères précis pour les activités qui contribuent positivement à la société, qui ne causent pas de dommages importants ou qui sont préjudiciables.

La plateforme sur la finance durable, un organe consultatif de la Commission européenne, a travaillé sur la question de la taxonomie sociale. Dans un rapport publié en été 2021, le sous-groupe de la plateforme chargé de la taxonomie sociale a qualifié « les armes » de « secteur ou activité préjudiciables » au même titre que les jeux de hasard et le tabac. Cette classification entend veiller à ce que les industries concernées ne puissent pas être qualifiées de socialement durables malgré, par exemple, de bonnes performances en matière de conditions de travail.

C'est dans un sens à l'opposé de ces discussions que la Présidente de l'Union européenne, Ursula von der Leyen, a mentionné l'industrie européenne de la défense dans son <u>discours sur l'état de l'Union de 2021</u>. Elle suggère de « considérer une exonération de TVA pour les achats d'équipements de défense développés et produits en Europe ». En effet, « cela permettrait non seulement d'accroître notre interopérabilité, mais aussi de réduire nos dépendances actuelles ». Elle propose d'améliorer l'interopérabilité et de continuer à investir dans des plateformes européennes communes, des avions de combat aux drones et au cyber ». La <u>factsheet</u> 'A Strategic Compass for the EU' fixe clairement l'objectif « pour l'UE de devenir un fournisseur de sécurité pour ces citoyens…et de contribuer à la paix et à la sécurité internationales ».

Il existe une véritable incohérence de la Commission européenne qui d'une part propose une suppression des taxes pour soutenir l'industrie et l'adoption d'une position active sur les questions de sécurité, sur le plan interne et international, et qui d'autre part considère cette même industrie comme « socialement préjudiciable » ('socially harmful'). Cela a pour conséquence de voir les banques privées retirer leurs investissements dans les industries de la défense et de la sécurité, ou de couper complétement leurs liens avec ces mêmes industries.

De plus en plus d'entreprises de la défense rencontrent des difficultés à obtenir les crédits nécessaires, les banques ayant décidé de mettre fin à leurs relations commerciales avec elles souvent au titre



d'inquiétudes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Dans de nombreux pays européens, les PME souffrent particulièrement de cette tendance.

Une approche cohérente et fiable est nécessaire pour envoyer un signal clair à la fois aux industries européennes de la défense et aux banques privées qui la finance. Rappelons que l'industrie européenne de la défense et les armes conventionnelles qu'elles produisent sont un pilier central de l'architecture européenne de la défense et de la souveraineté européenne nécessaire à notre indépendance. Comme pointé par la Présidente von der Leyen, l'UE doit impérativement réduire ses dépendances dans le secteur pour s'assurer que la paix et la sécurité en Europe peuvent être maintenues et qu'elles ne sont pas menacées par des situations de menaces mondiales. Cela inclut la protection de l'infrastructure critique, y compris une chaîne d'approvisionnement sûre.

Classification des industries européennes de la défense et de la sécurité - recommandations

IndustriAll Europe recommande de revoir la classification des industries européennes de la défense et de la sécurité comme 'socialement nuisibles'. En effet, nous sommes d'avis que l'industrie, si elle fait l'objet d'un contrôle démocratique et légal, est un pilier essentiel de la paix et de la sécurité en Europe. L'objectif 16 de développement social des Nations Unies, qui prône « la paix, la justice et des institutions efficaces » doit s'appliquer à l'UE également, mais évidemment avec des critères clairement définis et bien fondés.

Nous proposons donc de classer les entreprises dans les industries européennes de la défense et de la sécurité comme « ne causant pas de dommages importants » si les points suivants sont respectés :

- Les produits conventionnels qui sont considérés comme « ne causant pas de dommages importants » sont produits prioritairement pour le marché européen et des pays aux valeurs démocratiques
- Les autres exportations sont interdites, sauf en cas de dérogations accordées par une autorité publique en charge de l'application des traités internationaux et/ou de la législation européenne. En définitive, les États membres conservent la prérogative de décider des licences d'exportation.
- L'entreprise dispose d'un système de conformité clair, étanche et à seuil bas, qui permet de détecter rapidement les fautes éventuelles. Pour cette raison, les entreprises devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour avoir un niveau maximal de traçabilité afin de savoir exactement où les armes ont abouti. Les entreprises devraient en outre faire tout ce qui est en leur pouvoir pour réduire la probabilité d'un transfert illicite.
- Le système de conformité doit également être élargi aux fournisseurs
- L'entreprise se prémunit contre le risque de tout transfert illicite, y compris la revente de produits qui ont été classés comme « ne causant pas de dommages importants » en assurant la traçabilité des produits.
- L'entreprise vend ses produits uniquement en stipulant que tous les critères définis dans la taxonomie sociale doivent être respectés

Ceci doit être accompagné par une politique d'exportation stricte, soumise à un contrôle démocratique de la part des pays concernés, répondant à des règles et des procédures d'application clairement définies,



et conforme aux traités internationaux pertinents. L'UE devrait développer, avec les Etats membres, un système de contrôle des exportations et de traçage ainsi qu'un plan d'action clair en cas de non-respect

Les syndicats européens ayant des membres dans l'industrie de la défense conviennent qu'aucune arme, munition et pièce détachée ne doivent se retrouver dans une région ou dans un conflit où elles ne sont pas censées se trouver.-L'industrie européenne de la défense doit, en priorité, produire pour des clients européens et des pays aux valeurs démocratiques et ne pas dépendre d'exportations mondiales d'armes, de munitions et de pièces détachées.

Les exportations vers les pays qui ne n'ont pas d'industries nationales de défense et de sécurité mais qui ont des besoins de sécurité légitimes, peuvent être exceptionnellement autorisées conformément aux règles internationales et aux autorités de réglementation nationales selon une législation européenne à définir. Si l'industrie européenne de l'armement adhère à ce principe et si elle respecte un ensemble de règles clairement définies et approuvées par l'Union européenne et les Etats membres, elle doit alors être considérée comme « ne causant pas de dommages importants » dans le cadre d'une taxonomie sociale.

L'Europe a besoin d'industries de la défense et de la sécurité fortes et consolidées pour garantir la paix et la sécurité sur le continent et dans le cadre de ses alliances. Dans ce sens, les discussions actuelles sur une taxonomie sociale pourraient menacer l'industrie de la défense et de la sécurité existantes en Europe et constituer un programme incitant à adhérer à des principes européens convenus dans les industries de la défense et de la sécurité et à un contrôle efficace des armes en Europe et au-delà un risque à terme de dépendance de l'Europe vis-à-vis d'autre pays. Cela serait préjudiciable à moyen et long terme dans un monde où les acteurs actuels et futurs pourraient identifier l'Europe comme vulnérable. Par ailleurs, ce choix européen ne respecterait pas la souveraineté de chaque pays dans ses actions pour défendre son espace et son indépendance.

Nous avons besoin d'un signal fort de l'Union européenne et des Etats membres envers le secteur de la finance. La paix et la sécurité en Europe sont des exigences inaliénables pour la durabilité et également dans le cadre d'une taxonomie sociale et le financement de l'industrie de la défense est indispensable à sa pérennité. Les banques privées devraient être ainsi encouragées à poursuivre leurs relations contractuelles avec les entreprises du secteur de la défense et continuer à fournir des financements pour les projets qui respectent les critères définis dans la taxonomie sociale de l'UE.).

Indépendamment de ces besoins à court terme, l'Europe devrait avoir un débat fondamental et démocratique sur l'avenir des industries de la défense et de la sécurité comme partie intégrante de l'architecture européenne de la sécurité. IndustriAll Europe propose de créer une plateforme des parties prenantes qui inclut des représentants de l'Union européenne, des gouvernements européens, de l'industrie, des syndicats et de la société civile. Les entreprises industrielles ont tendance à être plus durables si leur production est diversifiée, lorsque cela est technologiquement possible. La diversification permet en outre de réduire une dépendance trop importante à l'égard des exportations. Cette plateforme devrait discuter des voies de transition pour le secteur européen de la défense, y compris des stratégies de diversification afin de réduire les dépendances trop importantes à un secteur ainsi qu'une dépendance trop importante aux exportations. La plateforme des parties prenantes devrait en outre préparer les décisions politiques sur les critères pour la production d'armes en Europe ainsi que pour sa prolifération.